



Bouzonville, août 2021

## Campagne d'identification des bacs de collecte à partir du 31 août 2021

Chères concitoyennes, Chers Concitoyens,

**La Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières doit faire face à de multiples problématiques en matière de gestion d'ordure ménagère, et ce, depuis de trop nombreuses années.** Ces difficultés n'ont jamais été réglées avant ce mandat. Et aujourd'hui, **nous devons faire face à une situation difficile.** En tant que Président de la CCB3F, je souhaite **dire la vérité à nos habitants et être tout à fait transparent** sur la situation que nous vivons.

Chaque année, ce sont **800 000€ d'argent public qui sont perdus pour notre collectivité (soit plus de 4,5 millions d'euros sur un mandat)**, et cela nous empêche, dans certains cas, de réaliser des investissements au service de nos habitants. Nous constatons par ailleurs **100 000€ d'impayés chaque année.**

Je regrette que certains de nos concitoyens ne participent pas aux contributions communes et au paiement de leur redevance. **Il est temps que cette situation change.** Enfin, nous observons **le non-respect des consignes de tri dans de nombreux cas**, ce qui a pour conséquence de pénaliser financièrement la Communauté de Communes et de ne pas obtenir les gains liés à la bonne gestion des ordures ménagères.

Dans ce contexte, **nous allons mettre en place le pucage des bacs sur le secteur de l'ex-CCB**, afin, d'une part, de recenser les habitants qui payent leur facture d'ordure ménagère et réduire les impayés, et d'autre part, d'harmoniser la collecte des déchets et sa gestion, sur l'ensemble du territoire intercommunal.

**Le pucage des bacs n'aura aucune incidence sur le mode de fonctionnement de la collecte (il ne s'agit pas de la levée ni de la pesée), et ne concerne pas les tarifs (aucune incidence sur votre facture).**

**Ainsi, à partir de janvier 2022, seuls les bacs pucés et les habitants qui payent leur facture seront collectés.** Il est donc nécessaire d'adapter votre bac déchets en fonction de la composition de votre foyer et du volume des déchets produits.

Dans le cadre de cette campagne d'identification de votre conteneur de déchets ménagers actuel, des agents SUEZ, accrédités par la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières et reconnaissables

à leur badge d'identification, se présenteront à votre domicile sur une période de 6 semaines à compter du 31 août 2021, du mardi au vendredi de 11h30 à 18h, afin de :

- Equiper les bacs compatibles avec une puce ;
- Fournir un nouveau bac si le conteneur existant n'est pas compatible ou trop vieillissant ;
- Apposer une étiquette auto adhésive au dos des bacs ;
- Recenser les informations liées au bac dans un fichier informatique ;
- Reprendre éventuellement le bac non compatible si vous ne souhaitez pas le conserver.

Je vous invite, dans ce cadre, à réserver votre meilleur accueil aux agents de la société SUEZ qui se rendront à votre domicile.

Vous remerciant d'avance de votre contribution à la réussite de cette démarche et restant à votre écoute, je vous prie de recevoir, Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens, l'assurance de ma considération distinguée.

**A partir de janvier 2022, seuls les bacs pucés seront collectés.**

**Le Président  
de la Communauté de Communes  
Bouzonvillois Trois Frontières,**

**Armel CHABANE**

